

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 février 2004
Français
Original: arabe

Assemblée générale
Cinquante-huitième session
Point 37 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-neuvième année

**Lettre datée du 28 janvier 2004, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après une liste récapitulative de violations et d'agressions commises par Israël contre le Liban :

19 janvier 2004

- Entre 10 h 57 et 11 h 25, 10 appareils de combat israéliens ont survolé la mer en direction du nord, ainsi que de Bent Joubayl, Kafr Kala, Joubayl, Baalbek et Hermel, et franchi le mur du son.
- Entre 11 heures et midi, des appareils de combat israéliens ont survolé les fermes occupées de Chab'a à moyenne altitude, ainsi que les régions du nord, du Mont-Liban, de la Bekaa et du sud à différentes altitudes.
- À 14 h 25 et 18 h 50, des appareils de combat israéliens ont survolé la région de Bent Joubayl et franchi le mur du son.
- Entre 11 h 27 et 12 h 15, quatre appareils de combat israéliens ont survolé la région de Kafr Kala en direction du nord et de la région de Bayt al-Dine. Ils ont décrit des cercles entre le sud et Bayt al-Dine, puis sont repartis vers le nord en face de la ville de Sour.
- Entre 15 h 35 et 17 h 10, deux avions de reconnaissance israéliens ont survolé la mer au large de Damour, à une vingtaine de kilomètres de la côte, en direction de l'est. Les deux appareils se sont ensuite dirigés vers la Bekaa, Jib Djénine et Anjar, jusqu'à une distance de 3 kilomètres environ de la frontière syro-libanaise. Ils ont ensuite survolé la région de Chtoura, en direction du sud, et décrit des cercles entre les villes de Zahlé et Jib Djénine.
- Entre 18 h 45 et 1 h 5, un avion de reconnaissance israélien a survolé la mer au large de Joubayl, à quelque 9 000 mètres d'altitude et à 18 kilomètres environ de la côte, en direction de l'est. L'appareil a décrit des cercles entre Jounié et



Chakka au-dessus de la mer, à des distances variant entre 8 et 16 kilomètres de la côte.

20 janvier 2004

- À 10 h 44, les forces ennemies postées à Zibdine (fermes occupées de Chab'a) ont ouvert le feu à l'arme légère autour de leur position.
- À 17 h 30, des appareils de combat israéliens ont effectué un raid sur la commune de Zibqine (district de Sour) sans faire de blessés.
- Entre 17 h 43 et 18 h 20, quatre appareils de combat israéliens ont survolé la région de Chab'a en direction du nord. Ils se sont ensuite dirigés vers l'ouest jusqu'à une distance de 16 kilomètres environ de la côte. Ces appareils ont décrit des cercles au-dessus des villes de Saïda et Sour, jusqu'à Chab'a, en survolant la mer et la terre ferme. Ils ont enfin lancé une attaque contre les communes de Zibqine, Almane, Choumarayya, Qousayr et Jibal al-Botm, et tiré trois missiles air-sol.
- Entre 17 h 55 et 18 h 45, un avion de reconnaissance israélien a survolé la région d'Alma al-Cha'b, en direction du nord, et décrit des cercles au-dessus des régions du sud.
- À 18 h 5, des appareils de combat israéliens ont effectué un raid sur la périphérie de Yatar, Zibqine, et la localité de Marimine (zone militaire appartenant à la résistance islamique).
- Entre 18 h 30 et 19 h 10, deux hélicoptères israéliens ont survolé les fermes occupées de Chab'a.
- À 18 h 45, les forces ennemies postées à Rouwaysat al-Alam (fermes occupées de Chab'a) ont tiré plusieurs rafales à l'aide d'armes de moyen calibre autour de leur position.
- À 19 h 20, les forces israéliennes postées à Soumaqa ont tiré plusieurs rafales à l'aide d'armes de moyen calibre autour de leur position.
- Entre 21 h 40 et 21 h 55, les forces ennemies postées à Zibdine (fermes occupées de Chab'a) ont tiré cinq obus de mortier de 120 mm sur les environs de Birkat al-Niqar dans les fermes susmentionnées.
- À 19 h 50, le bruit de plusieurs explosions a été entendu dans les fermes occupées de Chab'a. On ignore les causes et l'objet de ces explosions.

21 janvier 2004

- Entre 0 h 35 et 4 h 15, un avion de reconnaissance israélien a survolé la mer au large de Saïda, à environ 16 kilomètres de la côte, en direction de Dahr al-Baydar et de la Bekaa. Volant à une altitude d'environ 3 500 mètres, cet appareil a décrit des cercles au-dessus des régions de Qar'oun et Anjar, jusqu'à Riyaq.
- À 7 h 50, les forces israéliennes postées à Zibdine (fermes occupées de Chab'a) ont tiré deux obus de mortier de 120 mm sur les environs de Birkat al-Niqar dans les fermes susmentionnées.

25 janvier 2004

- À 14 h 50, des appareils de combat israéliens ont survolé la région d'Alma al-Cha'b à moyenne altitude.
- À 15 h 35, des appareils de combat israéliens ont survolé la région de Bent Joubayl à haute altitude.

Ces graves violations s'inscrivent dans le cadre de la série de violations provocatrices et ininterrompues commises par Israël à l'encontre du territoire libanais – sur terre, sur mer et dans les airs. Vous avez d'ailleurs indiqué à maintes reprises qu'Israël devait mettre fin à ces actes, qui vont à l'encontre des règles du droit international et des résolutions de l'ONU.

Compte tenu de ces violations et de l'aggravation des menaces israéliennes contre l'État, le territoire et le peuple libanais, le Liban demande au Conseil de sécurité d'intervenir auprès d'Israël pour l'amener à renoncer aux violations et aux menaces, qui compromettent la paix et la sécurité internationales, et pour lui faire porter l'entière responsabilité des éventuelles conséquences de ses actes.

J'appelle donc votre attention sur la gravité des agressions susmentionnées et des conséquences qui pourraient en découler et vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Sami **Kronfol**